

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2023-2028



Territoire de tourisme

Un territoire de ressourcement entre
nature et culture



sommaire /

Un territoire engagé depuis plusieurs années dans le développement touristique

Synthèse du diagnostic

La stratégie touristique 2023-2028

Axe 1 : S'engager durablement autour de 3 filières clés : itinérance, pleine nature et patrimoine

1.1 Sécuriser et renforcer l'offre relative aux circuits pédestres, cyclistes, équestres

1.2 Valoriser le territoire, sa nature et son terroir

1.3 Consolider la découverte du patrimoine

1.4 Proposer un événement touristique de valorisation du territoire autour de ses marqueurs

1.5 Créer un fonds de concours à destination des porteurs de projets

1.6 Consolider des partenariats avec les territoires voisins autour de la structuration de ces 3 filières

Axe 2 : Améliorer les conditions de séjour touristique sur le territoire

2.1 Développer le tourisme à vélo et les mobilités douces

2.2 Promouvoir les labels qui offrent visibilité et facilitent l'identification du territoire et de ses offres par les visiteurs

2.3 Favoriser l'identification des Vals du Dauphiné et de ses offres grâce à une identité visuelle

2.4 Réfléchir aux aménagements nécessaires pour les campings-caristes

Les conditions de réussite : une organisation au service de la stratégie

3.1 Accompagner l'évolution des missions de l'OT et de l'accueil touristique

3.2 Développer les outils d'observation de l'économie touristique en Vals du Dauphiné et la veille sectorielle

3.3 Consolider le lien avec les socioprofessionnels du tourisme

3.4 Animer et évaluer le Schéma de Développement Touristique

3/

6/

7/

9/

9/

10/

11/

12/

13/

14/

15/

15/

16/

17/

18/

19/

20/

21/

22/

23/



UN TERRITOIRE ENGAGÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES DANS LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Adoptée en 2018 autour d'un positionnement, de cibles prioritaires et d'enjeux de développement, la première stratégie touristique des Vals du Dauphiné a permis de poser les **fondations d'une politique partagée à l'échelle du territoire en matière de tourisme**.

La communauté de communes s'est dotée d'un projet de territoire 2024-2030 qui s'intitule « **Penser notre territoire autrement** ». Un territoire qui valorise et développe son potentiel et ses richesses.

L'ambition 2.4 met en avant le développement d'une offre de proximité axée sur le **tourisme responsable** et le développement d'une offre qui met en valeur le **cadre de vie** et nos **patrimoines locaux** auprès des habitants. Le Schéma de développement touristique décline ce projet de territoire.

Assise sur un diagnostic qui a permis de mettre en valeur les forces et les opportunités de développement du territoire la stratégie de développement touristique des Vals du Dauphiné s'est articulée entre 2018 et 2022 autour de **trois enjeux** :

ENJEU
1

Doter Les Vals du Dauphiné d'une gouvernance claire, efficace et pérenne dédiée au développement touristique.

ENJEU
2

Créer une économie et une culture touristiques en Vals du Dauphiné.

ENJEU
3

Mettre en œuvre un plan marketing touristique assurant un effet de levier au développement touristique des Vals du Dauphiné.

LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2018 – 2022 S'EST AINSI DÉCLINÉE AUTOUR :

D'UNE AMBITION

«Les Vals du Dauphiné, un territoire de ressourcement entre culture et agriculture.»

D'UN POSITIONNEMENT

«Les Alpes douces propices à l'évasion.»

D'UNE PROMESSE

«Les Vals du Dauphiné, des évasions innovantes et connectées.»

ET DES VALEURS.



Les valeurs du schéma de développement touristique 2018 - 2022



Cette feuille de route a permis la structuration de premières actions en faveur du développement touristique des Vals du Dauphiné.

Une élaboration collective

L'ACTUALISATION DE CETTE STRATÉGIE,

POUR LES ANNÉES 2023 – 2028 PERMETTRA DE S'INSCRIRE DANS CES PREMIÈRES ACTIONS RÉALISÉES ET DE METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE :

PARTAGÉE par tous les acteurs du tourisme à l'échelle du territoire, et suscitant l'adhésion.

COHÉRENTE avec les stratégies départementales et régionales en matière de tourisme.

EN LIEN avec les autres projets territoriaux dans une optique de développement local.

DÉCLOISONNÉE, car en capacité de transversalité et mise en réseaux avec les autres territoires et acteurs du tourisme.

Dont le **CADRE DE GOUVERNANCE** connu et partagé permet une efficacité du développement touristique sur le territoire.

LA STRATÉGIE 2023 – 2028

A ÉTÉ CONSTRUITE À PARTIR D'UNE RÉFLEXION PARTAGÉE ENTRE LES ACTEURS DU TOURISME ENTRE FÉVRIER ET NOVEMBRE 2022.

PLUSIEURS ÉTAPES DE TRAVAIL ONT PERMIS :

Des **ENTRETIENS INDIVIDUELS**, avec les élus, techniciens de la collectivité, acteurs touristiques locaux, partenaires du territoire.

Une **ENQUÊTE** en ligne à destination des habitants des Vals du Dauphiné, pour recueillir leur regard sur le développement touristique de leur territoire.

Des **ATELIERS DE TRAVAIL** avec les acteurs touristiques locaux, pour identifier les offres et clientèles cibles prioritaires.

Des **ASSISES DU TOURISME**, organisées en juillet 2022, réunissant les acteurs touristiques locaux, partenaires et représentants de la Communauté de communes (élus et techniciens).

L'ensemble de ces étapes de travail a été ponctué de **réunions avec le service tourisme, Isère Attractivité et les représentants de la communauté de communes Les Vals du Dauphiné** (commission tourisme, comité de pilotage, etc.).



Synthèse du diagnostic

Forces	Faiblesses
Territoire	
<ul style="list-style-type: none"> situation géographique et zone de chalandise importante. accessibilité ferroviaire et routière qui offre de belles opportunités. schéma directeur vélo en cours de réalisation. une région naturellement touristique, et des voisins avec des produits touristiques catalyseurs d'activités. une identité présente autour du terroir, de l'authenticité. 	<ul style="list-style-type: none"> notoriété des offres du territoire auprès de clientèles cibles (Grenoble, Lyon, CC voisines). signalétique intra territoriale. mobilité interne. un territoire peu différenciant. une recherche de cohérence à trouver sur un territoire élargi.
Offre	
<ul style="list-style-type: none"> une cohérence dans les propositions du territoire : ruralité, terroir, slow tourisme. des opportunités sur certains projets : lac de Romagnieu, offre d'itinérance (équestre, pédestre, vélo), partenariats avec des territoires voisins. un dynamisme de l'offre événementielle (à conforter). une réelle évolution sur le plan de la promotion et du marketing (visuel, supports, cibles). 	<ul style="list-style-type: none"> l'absence d'une offre phare sur le territoire. des offres qui restent diffuses, sans réelles connexions entre elles sur le territoire. la nécessité d'assurer la continuité des offres et de leur qualité : ouverture des sites de visites (musées, patrimoine), signalétique des chemins de randonnée, pérennité de l'offre événementielle.
Gouvernance	
<ul style="list-style-type: none"> le précédent schéma a permis de structurer une première étape dans la structuration de la stratégie touristique. 	<ul style="list-style-type: none"> un service tourisme avec de nombreux changements de direction et organisationnels suite à la fusion. absence de gouvernance partagée.
Clientèles	
<ul style="list-style-type: none"> de nombreuses opportunités pour répondre aux attentes des clientèles : accessibilité du territoire (mobilité, offres diversifiées et convenant à une diversité de cibles), slow tourisme, bassins de chalandise à proximité. des offres essentiellement familiales. une cible de l'OT également tournée vers les habitants des VDD. 	<ul style="list-style-type: none"> à ce jour, faible identification des clientèles touristiques, en raison d'un travail d'observation limité.

La stratégie touristique 2023-2028

UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE

INSCRITE DANS LA SUITE DU POSITIONNEMENT

CONSTRUIT EN 2017



Un territoire de **RESSOURCEMENT ET D'ÉVASION**, situé entre culture et agriculture



Un territoire **DURABLE**, au développement touristique en accord avec la transition écologique et la préservation de l'environnement,



Un territoire **COMPLET** à forte capacité de **RAYONNEMENT**, offrant un parcours au sein du territoire et une capacité de rayonnement au-delà de ses frontières.

Des modalités de mise en œuvre en évolution pour la collectivité :

s'engager durablement en faveur de **3 filières cibles** : itinérance, offre de pleine nature, patrimoine

des **clientèles diversifiées** : familles, mais également sportifs amateurs, clientèles itinérantes, habitants et clientèles de proximité (Lyon, Grenoble)

construire les **conditions d'investissement et d'engagement** pour le développement touristique du territoire : gouvernance, posture de la collectivité, intégration des socioprofessionnels.



DEUX AXES STRUCTURANTS ET UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA STRATÉGIE

S'engager durablement dans trois filières clés :



Itinérance



Pleine-nature



Patrimoine

1. Sécuriser et renforcer l'offre relative aux circuits pédestres, cyclistes, équestres
2. Valoriser le territoire, sa nature et son terroir
3. Consolider la découverte du patrimoine
4. Proposer un événement touristique de valorisation du territoire autour de ses marqueurs
5. Créer un fonds de concours à destination des porteurs de projets
6. Consolider des partenariats avec les territoires voisins autour de la structuration de ces trois filières

Améliorer les conditions de séjour touristique sur le territoire

1. Développer le tourisme à vélo et les mobilités douces
2. Promouvoir les labels qui offrent visibilité et facilitent l'identification du territoire et de ses offres par les visiteurs
3. Favoriser l'identification des Vals du Dauphiné et ses offres grâce à une identité visuelle
4. Réfléchir aux aménagements nécessaires pour les campings-caristes



LES CONDITIONS DE RÉUSSITE : UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA STRATÉGIE

- Accompagner l'évolution des missions de l'OT et de l'accueil touristique
- Développer les outils d'observation de l'économie touristique en Vals du Dauphiné et la veille sectorielle
- Consolider le lien avec les socio-professionnels du territoire
- Animer et évaluer le Schéma de Développement Touristique

Axe 1 : S'engager durablement autour de 3 filières clés : itinérance, pleine nature et patrimoine

1.1/ SÉCURISER ET RENFORCER L'OFFRE RELATIVE AUX CIRCUITS PÉDESTRES, CYCLISTES, ÉQUESTRES



LE CONTEXTE

- L'itinérance, un véritable atout du territoire (pédestre, cycliste, équestre).
- Un besoin d'aménagements sur cette filière, pour continuer de répondre aux besoins des touristes et des habitants, avec des aménagements en signalétique et le renforcement des offres associées (hébergement, restauration, aménagements).



OBJECTIFS

- Structurer l'offre d'itinérance sur le territoire.
- Avoir une signalétique claire et actualisée sur les différents itinéraires pour les sécuriser.
- Se positionner en tant que territoire d'accueil pour les cyclotouristes et randonneurs itinérants.
- Attirer particulièrement les clientèles lyonnaises et grenobloises et leur faire découvrir les VDD.



MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

Randonnée :

- Actualiser le PDIPR, en lien avec le Département pour réaliser un schéma des itinéraires au sein des VDD.
- Sécuriser la question du balisage et de l'entretien des circuits (déterminer qui prend en charge leur entretien : communes, associations, VDD).
- Actualiser la signalétique (lames directionnelles, relais d'information randonnée...) et veiller à son remplacement régulier
- Améliorer les équipements liés à la randonnée (tables de pique-nique, d'orientation, barres d'attache pour chevaux...)
- Elaborer un ou plusieurs circuits adaptés aux personnes en situation de handicap
- Actualiser les circuits existants et développer de nouveaux circuits (en s'appuyant notamment sur les itinérances phares : GR65, futur chemin de St-Martin...), actualiser et améliorer les supports de communication (cartoguide, topoguide, site web, applications de randonnée)
- Prioriser les enjeux en comité d'orientation (composé d'élus et de techniciens).



PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- Pilote : service tourisme VDD.
- Acteurs associés : service Espaces verts, service technique, service mobilité VDD, Département (notamment sur le PDIPR) & Isère Attractivité, collectivités voisines, Région (dans le cadre d'appels à projet notamment).



CALENDRIER

- Dès 2023
- Action déjà en cours avec le renouvellement du PDIPR



APPROCHE BUDGETAIRE

- Fonctionnement de l'OT avec un chargé de mission
- Prévoir une enveloppe en investissement entre 90 000€ et 120 000€/an (mise à niveau de sentiers, hors très gros travaux); balisage : 50 à 60 € / km ; coût table d'orientation : 5000€ à 7000€)
- Subvention du Département dans le cadre du PDIPR

1.2 / VALORISER LE TERRITOIRE, SA NATURE ET SON TERROIR

LE CONTEXTE

- Un positionnement tourné vers la ruralité et l'authenticité, qui constitue une opportunité au regard de l'attrait du tourisme de proximité et des attentes des clientèles en matière de slow tourisme
- La collectivité est engagée en faveur de la préservation et de la valorisation durable de son territoire : travail sur les espaces naturels sensibles, label Plan'ET, Plan Alimentaire Territorial
- Une offre de loisirs essentiellement tournée vers les activités 'douces', de 'nature', et de 'terroir' : pêche, randonnée, activités nautiques etc. (randonnée, base de loisirs de Romagnieu, domaine des Fauves), VAE sur les chemins ruraux
- De nouvelles opportunités se développent pour les producteurs et agriculteurs à travers les ventes directes aux consommateurs et le regain d'intérêt des consommateurs pour les circuits courts et le 'consommer local'. Les touristes sont de plus en plus attachés à ce qu'ils consomment et aux produits qu'ils peuvent trouver sur leur lieu de séjour.

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- Poursuivre la mise en place de produits ludiques comme les randojeux, les balades contées en s'adaptant aux différentes clientèles cibles (familles, habitants...), renouveler le jeu Intri'Guiers à Pont de Beauvoisin : s'appuyer sur les dispositifs du Département (Contrat de performance des Alpes de l'Isère Territoires de Plaine), les services des VDD, services cultures des communes, équipements culturels, les associations.
- Poursuivre le travail de valorisation des ENS, en lien avec le service environnement des VDD (panneaux d'interprétation, animations).
- Développer des outils et des supports à destination des touristes pour découvrir et connaître le territoire : (mise en place de circuits dédiés, identification de points de vue, mise en place de signalétique et supports d'interprétation (tables d'orientation reliées à des dispositifs numériques via QR-Code par exemple).
- Assurer la promotion des itinéraires découverte sur le territoire.
- Consolider la boutique de l'OT : mobiliser les producteurs locaux sur la mise en valeur de leurs produits au sein des OT.
- Sensibiliser les restaurateurs et hébergeurs afin de les inciter à proposer dans leur menu des produits locaux et avoir une communication adaptée.

OBJECTIFS

- Partager la valeur et la qualité de cet environnement auprès des touristes.
- Valoriser les produits locaux/le terroir local et structurer une identité locale.

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- Pilotes : service tourisme VDD, service environnement, service économie.
- Partenaires : associations, acteurs culturels, Région (appels à projet par exemple).

CALENDRIER

- Dès 2023

APPROCHE BUDGETAIRE

- Fonctionnement de l'OT : mise en place produits ludiques, outils de promotion.
- Coût boutique : selon projet + 0,5 ETP en gestion.
- Coût panneau de sensibilisation / présentation : 2000 €.
- Refonte Intri'Guiers : 43 000€.

1.3 / CONSOLIDER LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

LE CONTEXTE

- Si le patrimoine culturel apparaît important sur le territoire à première vue, il ne correspond pas pour autant à un produit touristique efficient au regard des données de fréquentation. Ces données de fréquentation sont en outre en baisse tendancielle depuis plusieurs années (musées, château de Virieu). Les éléments patrimoniaux sont parfois difficilement accessibles.
- L'existence de parcours d'orientation patrimoniale, à La Tour du Pin et à Val de Virieu, parcours refondus en 2023.
- Un bon dynamisme local en matière d'associations et de culture.
- L'avenir du château de Virieu reste précaire en cas de changement de propriétaire.

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- Assurer l'association de la collectivité des Vals du Dauphiné et son OT dans les réflexions relatives à l'avenir du château de Virieu.
- Diversifier les circuits découverte du territoire autour du patrimoine bâti, en développant par exemple des circuits intégrant les églises d'intérêt historique ou artistique.
- Travailler avec les guides conférenciers et les propriétaires pour garantir des horaires d'ouverture adaptés et des accès moins restreints (favoriser des modalités alternatives de visite, réfléchir à un éventuel rôle de relais de la part de l'OT pour favoriser l'ouverture des sites de visite).
- Assurer un renvoi et une valorisation entre sites touristiques du territoire (un site touristique peut promouvoir également d'autres sites auprès de ses visiteurs) : outiller les sites (éductours, supports de communication).
- S'appuyer sur les acteurs culturels et la politique culturelle présente : tisser des liens avec la politique culturelle des villes, avec les acteurs culturels du territoire pour organiser des événements croisés avec le patrimoine (balades contées en lien avec les médiathèques par exemple, concerts dans les lieux de patrimoine).
- Associer une logique événementielle à la découverte du patrimoine : appuyer quelques événements phares (Historiales, Journées du patrimoine), communiquer sur les fêtes des villages comme axe de découverte et d'animation du territoire.

OBJECTIFS

- Mettre en valeur le patrimoine existant sur le territoire.
- Favoriser l'accès des touristes aux pépites du territoire en matière de patrimoine.

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- Pilote : service tourisme VDD.
- Acteurs associés : services des communes des VDD, acteurs culturels (associations), propriétaires de sites patrimoniaux.

CALENDRIER

- A partir de 2024

APPROCHE BUDGETAIRE

- Maintenir un budget animations et communication attractif.
- Coût panneau de sensibilisation / présentation : 2000 €.
- Coûts selon aménagement.

1.4/ PROPOSER UN ÉVÉNEMENT TOURISTIQUE

DE VALORISATION DU TERRITOIRE

AUTOUR DE SES MARQUEURS

LE CONTEXTE

- Une demande importante des habitants du territoire pour trouver de l'information sur l'offre événementielle afin de mieux en profiter.
- Des événements estivaux et une programmation culturelle qui font le plein.
- Un manque d'événement fédérateur, un produit d'appel qui attire.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Identifier les événements actuels du territoire qu'il serait intéressant de faire monter en puissance pour qu'ils deviennent des marqueurs du territoire (captateurs de visiteurs et vecteurs de fidélisation des clientèles) et porteurs de flux touristiques.
- Créer un groupe de travail regroupant une diversité d'acteurs (VDD, élus, OT, acteurs associatifs) pour identifier les conditions de développement de ces événements et leur condition d'adaptation à la réalité touristique (gestion des flux, aménagements, disponibilité d'hébergements etc.).
- Etudier l'opportunité de créer un événement ou d'insérer un événement actuel dans des projets ou temps forts nationaux pour que cela soit pertinent pour le territoire sur le plan de la promotion touristique. Être vigilant sur la coordination avec les autres événements et la cohérence avec les valeurs du territoire.
- Mettre en place cette stratégie événementielle : définir un programme événementiel et identifier les modes de portage appropriés, fédérer les acteurs (socioprofessionnels, habitants) derrière cet événement pour maximiser les impacts sur le territoire.
- Assurer le suivi des actions et événements mis en place et leurs impacts sur le territoire et sur le tourisme.

OBJECTIFS

- Faire rayonner le territoire et renforcer son image auprès des clientèles touristiques (principalement de proximité).
- Fidéliser les clientèles touristiques.
- Positionner l'OT comme pilote d'événements fédérateurs et le moteur pour développer de l'événementiel.
- Fédérer les habitants autour d'une dynamique événementielle commune.

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- Co-Pilotes : service tourisme VDD, et services associés selon événementiel privilégié (vie locale, agriculture, économie...).
- Acteurs associés : associations et clubs, services concernés communes & VDD

CALENDRIER

- Réflexion en 2024 pour mise en œuvre éventuelle en 2025-26

APPROCHE BUDGETAIRE

- Fonctionnement de l'OT pour la conception.
- Nouvelle ligne budgétaire dans le cas de la création d'un événement le cas échéant selon le dimensionnement.

1.5/ CRÉER UN FONDS DE CONCOURS

À DESTINATION DES PORTEURS DE PROJETS

LE CONTEXTE

- Participation des VDD pour avis consultatif au dispositif département suivant : Contrat de performance Alpes Isère – Dauphiné Portes des Alpes (CPAI).
- Absence de possibilité de soutenir l'initiative publique ou privée directement, absence de valorisation de la communauté de communes.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Assurer un suivi des projets touristiques du territoire en lien avec le Département et Isère Attractivité.
- Etablir un règlement pour la gestion d'un fonds de concours spécifique tourisme, prévoir un fonctionnement optimisé.
- Créer un jury de sélection – attribution (élus VDD, agents VDD).

OBJECTIFS

- Soutenir les projets dans le cadre du CPAI : à titre d'exemple, valoriser la base de loisirs de Romagnieu et créer du lien entre ces équipements et les dynamiques en structuration ou consolidation.
- Soutenir directement des projets touristiques d'envergure intercommunale menés par des porteurs de projets.

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- Pilote : service tourisme VDD
- Acteurs associés : communes, associations, Département de l'Isère...

CALENDRIER

- Dès 2023 pour les dispositifs existants
- En 2025 pour le fonds de concours

APPROCHE BUDGETAIRE

- Fonctionnement de l'OT si dimensionnement raisonné, sinon entre 0.2 et 0.5 ETP selon dimensionnement et l'accompagnement en ingénierie.
- Fonds de concours en investissement : prévoir une enveloppe entre 30 000€ et 100 000€/an.



1.6/ CONSOLIDER DES PARTENARIATS AVEC LES TERRITOIRES VOISINS AUTOUR DE LA STRUCTURATION DE CES 3 FILIÈRES

LE CONTEXTE

Des offres touristiques phares sur des territoires voisins, et donc de fortes opportunités de collaboration :

- Un positionnement compatible, autour du slow tourisme, de la nature, de l'identité rurale du territoire.
- Des perspectives de développement communs autour de projets concrets : structuration d'offres autour du vélo par exemple.

- Le besoin pour certains territoires de proposer des offres alternatives pour lutter contre la sur-fréquentation de certains sites (lac d'Aiguebelette par exemple), et donc l'opportunité pour les VDD de se positionner sur ces solutions en collaboration avec les territoires voisins.
- Des succès / réussites sur les projets menés en partenariats : exemple du projet Intri'Guiers, projets avec l'OT Pays du Lac d'Aiguebelette (par exemple : Pass Futé mis en œuvre jusqu'en 2023), collectif Via Rhôna...

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Intégrer les offres touristiques phares des territoires voisins dans l'offre touristique et les circuits des VDD.
- Pour les filières clés et en fonction des opportunités, consolider et construire des partenariats sur l'offre touristique, pour faciliter le lancement de projets transverses ou structurants (par exemple, des aménagements sur des itinéraires pédestres ou cyclistes) et assurer la fluidité du parcours touristique.

OBJECTIFS

- Approfondir les coopérations avec les territoires voisins.
- Se mettre en capacité de répondre à des appels à projet conjointement.
- S'inscrire dans le dynamisme de l'écosystème touristique départemental et régional.
- Faire rayonner l'offre touristique du territoire.

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- Pilote : service tourisme VDD.
- Acteurs associés : offices tourisme des territoires voisins, Isère Attractivité, Département.

CALENDRIER

- Dès 2023

APPROCHE BUDGETAIRE

- Fonctionnement de l'OT.

Axe 2 : Améliorer les conditions de séjour touristique sur le territoire

2.1/ DÉVELOPPER LE TOURISME À VÉLO ET LES MOBILITÉS DOUCES

LE CONTEXTE

- Un essor du vélo généralisé en France.
- Une facilité d'accès aux VDD, accès routier, ferroviaire, aérien à proximité immédiate.
- Une tendance à développer des solutions de mobilité sur place afin de décarbonner autant que possible les déplacements.
- Une forte opportunité de complémentarité avec les autres territoires (territoires voisins, Via Rhôna) et les autres politiques publiques (plan des mobilités des VDD, positionnement d'Isère Attractivité, dispositif Vélo de la Région)

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Etudier des solutions de mobilité depuis les points d'entrée du territoire, les gares notamment, favorisant la circulation sur le territoire (exemple : navettes, solution d'autopartage).
- Etudier la potentialité d'un « parcours sans voiture » sur le territoire (venir avec son vélo, louer un vélo, transports en commun etc.) et construire une offre autour de séjours sans voiture.
- Sécuriser les aménagements relatifs à la mobilité touristique.
- Intégrer la perspective des clientèles touristiques dans les projets mobilité de la collectivité.

Cyclotourisme et tourisme à vélo :

- Participer aux comités d'itinéraires cyclables (collectif Léman Lyon, les 5 lacs...).
- Sécuriser les pistes cyclables et les renforcer en lien avec le plan mobilités douces (étape 1), en priorité les boucles de liaison avec la Via Rhona et la Belle Via (V63).
- Développer l'offre VTT & cyclotourisme de différents niveaux en lien avec les associations, clubs sportifs...
- Produire des contenus, y compris cartographiques, pour la réalisation de supports de communication.
- Mettre en place une signalétique claire et actualisée : y préciser le temps de trajet, les jalonnements, le niveau de difficulté, les lieux de découverte (en lien avec les actions 1.1, 1.2 et 1.3).
- Promouvoir l'activité touristique à vélo, participer aux temps forts « vélo » du territoire.

OBJECTIFS

- Développer des solutions innovantes pour permettre aux touristes non motorisés et aux habitants du territoire de se déplacer et de découvrir les Vals du Dauphiné.
- Développer le tourisme à vélo pour toutes les pratiques, consolider l'offre touristique dans son ensemble pour permettre l'accueil des cyclistes, attirer les sportifs sur notre territoire.

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- Pilotes : service tourisme, service environnement.
- Acteurs associés : communes des VDD, associations, Isère Attractivité, communes des territoires voisins.

CALENDRIER

- Dès 2024

APPROCHE BUDGETAIRE

- RH : création d'un poste de chargé de tourisme à vélo.
- Investissement pour jalonner la liaison entre la Via Rhôna à la gare de rabattement de Saint André le Gaz : 13 000 €.
- Autres budgets des VDD ou à définir.



2.2/ PROMOUVOIR LES LABELS QUI OFFRENT VISIBILITÉ ET FACILITENT L'IDENTIFICATION DU TERRITOIRE ET DE SES OFFRES PAR LES VISITEURS

LE CONTEXTE

- Plusieurs initiatives pour accompagner les professionnels autour de la labellisation, notamment Gites de France et Accueil vélo, mais qui peut se poursuivre (Gites à la ferme, accueil camping-car, Tourisme & handicap, la Clef Verte).
- La labellisation offre aux professionnels et au territoire un intérêt pour gagner en visibilité et garantir une qualité de prestation.
- Le classement préfectoral de l'OT en catégorie II.

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- Développer au sein de l'OT une plus forte action pour inciter plus de propriétaires, porteurs de projets à adhérer à un label, à un classement, à mettre en place une démarche de qualité : définir un objectif de labellisation sur plusieurs années pour le territoire, organiser des réunions d'information pour les professionnels, s'appuyer sur les réseaux existants (exemple Accueil Vélo).
- Promouvoir le label Accueil Vélo pour tous les services intervenants autour du vélo : hébergements, réparation, location, sites touristiques, lieux de restauration. Pour les hébergements, faire le relais des aides financières régionales (soutien au développement et aménagements d'offres à destination de clientèles itinérantes ou à vélo).
- De ce fait, accompagner les propriétaires en ingénierie dans les démarches de labellisation, proposer des formations sur la communication de leur structure, sur le marketing...

OBJECTIFS

- Accroître la visibilité de l'offre sur le territoire.
- Maintenir la qualité du parc actuel et permettre une montée en gamme des hébergeurs.
- Inciter les prestataires à s'engager dans une démarche d'investissement et d'évolution de l'offre.

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- Pilote : service tourisme VDD.
- Acteurs associés : socioprofessionnels, fédérations, Département, Région.

CALENDRIER

- Dès 2023

APPROCHE BUDGETAIRE

- Fonctionnement de l'OT pour la valorisation et la sensibilisation, avec un renfort nécessaire du temps affecté au développement des labels au sein de l'équipe de l'OT

2.3/ FAVORISER L'IDENTIFICATION DES VALS DU DAUPHINÉ ET DE SES OFFRES GRÂCE À UNE IDENTITÉ VISUELLE

LE CONTEXTE

- Un manque d'identification des Vals du Dauphiné Tourisme, sur le plan de son territoire et de ses offres touristiques.
- Un premier travail réalisé ces dernières années avec le logo et la refonte du site internet.
- Un enjeu identifié sur la signalétique touristique pour :
 - identifier le territoire, le connaître
 - repérer les offres touristiques du territoire et circuler
 - favoriser la lecture des offres et itinéraires notamment.

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- Construire des outils d'identification du territoire à travers une identité visuelle pour le territoire, qui pourra se décliner sur le plan de la signalétique (identifier le territoire par des panneaux), de la communication (supports de promotion de l'OT) et du marketing (produits boutiques).
- En respect de ces outils, définir les principes d'une signalétique touristique :
 - visuels : quelle identité visuelle pour les VDD (reprise du logo, couleurs...)
 - type de signalétique : dispositifs physiques et/ou présence numérique, mode et supports de signalisation
 - Implantations : signalement de l'entrée du territoire, signalement des sites clés, harmonisation avec les circuits et sentiers du territoire, flux et logiques de mobilités, aires de services (aires de pique-nique, camping car, aires de jeux pour enfants, sanitaires etc.)
 - Modalités de financement : estimation des coûts, participation des acteurs privés ?
- Travailler en lien avec les autres services des VDD, notamment le service communication, en lien avec le projet de territoire.
- Une attention particulière sera portée sur la durabilité et l'écoresponsabilité de ces outils dans leur élaboration et mise en œuvre (exemple de la démarche autour de l'EcoWebScore).

CALENDRIER

- A partir de 2024

OBJECTIFS

- Faciliter l'identification du territoire et son accès.
- Faciliter la circulation des touristes.
- Mettre en valeur les atouts du territoire et valoriser des espaces moins fréquentés.
- Décliner les points forts du territoire.
- Inscrire les outils de valorisation du territoire dans une démarche vertueuse relative à leur conception et leur usage.

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- Pilotes : service tourisme VDD, service communication, service environnement.
- Parties prenantes : Communes et Département pour l'aménagement, partenaires, socioprofessionnels.

APPROCHE BUDGETAIRE

- Construction d'une identité visuelle pour le territoire Vals du Dauphiné Tourisme : 15 000 à 20 000 € environ (matériel de signalétique, marketing).
- Consolider les missions numériques de l'OT : renfort et valorisation des missions relatives aux missions numériques, s'appuyer sur un alternant en sus.
- Refonte du site internet tourisme avec des objectifs de développement durable tout en fluidifiant le parcours usager : 30 000€.



2.4 / RÉFLÉCHIR AUX AMÉNAGEMENTS NÉCESSAIRES POUR LES CAMPINGS-CARISTES

LE CONTEXTE

- Une clientèle qu'il est possible de capter pour le territoire, en raison de sa situation géographique favorable et de son positionnement autour du terroir et de la nature.
- L'opportunité de faire revenir ces clientèles ou de prolonger leur séjour sur place si une offre de service de qualité leur est proposée, tant dans les offres touristiques que dans les conditions de séjour.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Recenser et valoriser les aménagements d'accueil existants (aires de pique-nique, sanitaires, aires de camping-car) avec une signalétique adaptée et en les repérant sur la carte touristique.
- Réaliser une étude pour identifier puis développer des petits espaces d'accueil de camping-cars (10-15 emplacements maxi), multiservices, à proximité des grands sites en sélectionnant des espaces bien reliés avec les commerces de proximité et les itinéraires d'intérêt du territoire, aménagements laissant la place à la nature.
- Étudier la possibilité de promouvoir le label « camping-car bienvenue » pour valoriser la qualité des accueils.

OBJECTIFS

- Améliorer l'accueil des camping caristes
- Permettre une logique de parcours pour encourager la navigation au sein du territoire, en tous points et la diversité des offres
- Développer le temps de séjour et l'envie de retourner sur les VDD

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- Pilote : service tourisme VDD.
- Acteurs associés : communes des VDD.

CALENDRIER

- 2026-27

APPROCHE BUDGETAIRE

- Fonctionnement de l'OT.
- Aire de camping-car : selon projet.

Les conditions de réussite

UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA STRATÉGIE

MISSIONS ET SERVICES ACTUELS DU SERVICE TOURISME DANS LES VALS DU DAUPHINÉ



LES MISSIONS ACTUELLES DU SERVICE TOURISME

Actuellement, les principales missions du service tourisme des Vals du Dauphiné et de son office de tourisme se répartissent autour des fonctions suivantes :

- L'accueil, l'information et le conseil en séjour, au sein des bureaux en horaires d'ouverture, par téléphone mais également en ligne (site internet, réseaux sociaux),
- la commercialisation de produits touristiques (au sens de produits boutiques). Le statut de l'office de tourisme ne permet pas une commercialisation de produits touristiques,
- le suivi des régies et la collecte de la taxe de séjour,
- la communication, tous supports (print, numérique, presse),
- l'organisation d'animations touristiques,
- la coordination des acteurs touristiques (dont la mise en réseau des acteurs, le développement de démarches Qualité, de labellisation etc.),
- le marketing,
- le développement et l'aménagement d'espaces touristiques et d'équipements ludiques,
- le pilotage du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR),
- la gouvernance et le pilotage de la stratégie touristique.

UNE AMBITION POLITIQUE : DÉVELOPPER L'ACCUEIL TOURISTIQUE SUR UN HORS LES MURS

L'Office de tourisme des Vals du Dauphiné organise l'accueil touristique sur le territoire en plusieurs modalités :

- 2 bureaux permanents : La Tour du Pin et Pont de Beauvoisin
- Un accueil partiel en hors les murs en saison, au Domaine des Fauves.
- 1 borne : Les Abrets en Dauphiné

Les bureaux permanents sont ouverts toute l'année, avec une adaptation des horaires en fonction de la saison, pour atteindre près de 45h d'ouverture hebdomadaire en été (du lundi au samedi inclus), avec une saisonnalité marquée, avec un pic accentué en juillet et août, en lien avec les clientèles fortement familiales du territoire.

A noter que près d'un visiteur sur deux dans les bureaux d'information provient du territoire des Vals du Dauphiné. Les territoires voisins et proches représentent selon les années entre 15% et 20% des entrants en bureau touristique.

Les demandes d'information concernent essentiellement les activités de pleine nature et de randonnées, et surtout les animations sur le territoire (ce qui souligne l'intérêt d'une relation suivie de l'Office de tourisme avec le tissu associatif local).

Développer un hors les murs sur la période estivale et les ailes de saison serait une opportunité d'être au plus près des flux de touristes. De même, renforcer le numérique permet d'apporter une réponse qualitative 7j/7.



3.1/ ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES MISSIONS

DE L'OT ET DE L'ACCUEIL TOURISTIQUE



LE CONTEXTE

- Présence de deux bureaux d'information touristique (BIT) sur le territoire.
- Un hors les murs au Domaine des Fauves en période estivale, entre une et trois après-midi par semaine.
- Ouverture des bureaux assurée par 4 agents conseillers en séjours et 3 saisonniers.



MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- Renforcer l'accueil et le hors les murs en saison : pendant la haute-saison touristique, renforcer les temps d'accueil des BIT par rapport à la basse saison et expérimenter un hors les murs itinérant.
- Réorganiser l'équipe.
- Réfléchir à des locaux plus adaptés, notamment à Pont de Beauvoisin.
- Mettre en place une gestion relation clients (GRC) efficiente.
- Renforcer les compétences de l'équipe de l'OT et des postes en privilégiant une formation adaptée au secteur du tourisme.
- Consolider la perception de la taxe de séjour : optimiser la collecte auprès des hébergeurs.



OBJECTIFS

- Renforcer l'accueil saisonnier et en hors-les-murs, pour être au plus près des clientèles touristiques présentes.
- Améliorer les conditions d'accueil dans les BIT tenant compte du coût et des dépenses énergétiques, de la visibilité, des conditions de travail...
- Optimiser la réponse apportée aux touristes et les fidéliser.



PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- Pilote : service tourisme VDD.
- Acteurs associés : communes, Département, Région, service finances, service informatique...



CALENDRIER

- 2024, 2025



APPROCHE BUDGETAIRE

- Logiciel de GRC, type AVIZI (9000€) et formation de l'équipe (2024).
- Véhicule pour un hors-les-murs itinérant ainsi que le matériel annexe (50k) (2025).
- Renfort d'un saisonnier (6 mois) pour assurer le hors les murs notamment.
- Prospective d'un local pour le BIT de Pont de Beauvoisin notamment.
- Renforcement des postes au sein de l'équipe de l'OT (boutique, observation, numérique) et revalorisation des postes en fonction des missions.
- Formations à destination du personnel adaptées aux spécificités du tourisme.

3.2/ DÉVELOPPER LES OUTILS D'OBSERVATION

DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE EN VALS DU DAUPHINÉ ET LA VEILLE SECTORIELLE



LE CONTEXTE

- Une activité touristique actuellement partiellement observée et une absence partielle de données de suivi de l'activité touristique du territoire.
- L'activité touristique doit notamment pouvoir être mesurée pour pouvoir en évaluer les impacts et appuyer les investissements à réaliser (sur l'OT, en

- aménagement du territoire, etc.).
- Cela implique la construction d'un outil d'observation permettant de suivre le schéma et ses impacts sur le tourisme et sur le territoire, pour disposer de données locales affinées sur l'offre et les clientèles présentes.



MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- Construire un tableau de bord regroupant des indicateurs permettant de mesurer et évaluer les évolutions du tourisme sur le territoire (offre et clientèles). Une construction à faire en lien avec Isère Attractivité et le CRT (Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme).
 - Recensement des données disponibles et des moyens de collecte, analyse du travail déjà réalisé.
 - Identification des données manquantes : fréquentation des sites de visite, activités et itinérances, nuitées marchandes et non marchandes, consommation touristique / retombées économiques, emplois...
 - Identification de modalités ou outils de collecte de données supplémentaires (questionnaire, Apidae, flux vision etc.).
 - Associer les acteurs publics et privés du territoire pour garantir des remontées de données fiables et complètes.
 - Construction et suivi de l'outil d'observation.
- Organiser la veille au sein de l'équipe de l'OT.



OBJECTIFS

- Mesurer l'activité touristique du territoire et avoir une bonne vision des suites des actions mises en place.
- Être en mesure de conseiller les professionnels, répondre aux sollicitations des acteurs et orienter les élus en fonction des observations.



PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- Pilote : service tourisme VDD.
- Acteurs associés : socioprofessionnels, fédérations, Département, Région.



CALENDRIER

- 2025



APPROCHE BUDGETAIRE

- Réalisation après la mise en place d'Avizi et des premières remontées.
- Réalisation d'un livret type « chiffres clés ».



3.3/ CONSOLIDER LE LIEN AVEC LES SOCIOPROFESSIONNELS DU TOURISME

LE CONTEXTE

Lors de la mise en œuvre du précédent schéma, plusieurs temps d'échanges entre professionnels du tourisme ont été organisés et ont été appréciés :

- Pauses café, espace pro sur le site internet, newsletter, guide du partenaire.
- Organisation d'évènements : Eductour, café rencontres, journée du tourisme, formation des socioprofessionnels, bilan de saison.
- Groupes de travail : Via Rhôna, Via Sancti Martini.

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- Développer la posture et l'offre de formation auprès des socio-professionnels afin de les accompagner dans leur développement et dans leur communication.
- Favoriser l'accompagnement des socio-professionnels notamment par l'obtention des labels.
- Maintenir une dynamique vertueuse d'échange et de coopération avec les socio-professionnels du territoire dans la durée : diversifier les formats de rencontre (café, webinaires).
- Réfléchir à l'intégration de socioprofessionnels : faire une enquête sur leurs attentes, leurs envies d'engagement vis-à-vis de l'OT et de la stratégie de développement du territoire, mise en place de groupes de travail thématiques (2x 2h de groupe par exemple), envisager un conseil des socioprofessionnels (relatif à l'activité touristique du territoire) après la consolidation de la relation avec les socioprofessionnels.

OBJECTIFS

- Mobiliser les professionnels du tourisme dans le schéma et pour le développement touristique du territoire.
- Améliorer la connaissance des professionnels du tourisme sur l'offre et les acteurs présents sur leur territoire.
- Encourager la collaboration entre les professionnels et la professionnalisation.

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- Pilote : service tourisme VDD
- Acteurs associés : socioprofessionnels, fédérations, Département, Région.

CALENDRIER

- Tout au long du schéma.

APPROCHE BUDGETAIRE

- Fonctionnement de l'OT ; consolider le poste lié aux partenariats.



3.4/ ANIMER ET ÉVALUER LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

LE CONTEXTE

- Une animation du précédent schéma peu visible auprès de l'équipe de l'OT, des partenaires, des élus de l'équipe de l'Office de tourisme, ce qui a créé une distance entre la stratégie fixée et le quotidien de chacun.
- Un besoin d'incarnation de la politique et de la stratégie touristique pour permettre l'atteinte des objectifs.

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- Mettre en place une instance de pilotage du schéma, chargée de suivre les projets et de valider son déroulé.
- Assurer le suivi du schéma : réunions du comité de pilotage, suivi des actions et des différents responsables désignés, de l'actualisation des actions si nécessaire, de l'évaluation du schéma.
- Réaliser des points d'étape réguliers (2x par an), associer des socioprofessionnels, les territoires voisins, les associations, la société civile, les habitants, en fonction des thématiques.

OBJECTIFS

- Partager des objectifs et un cadre de travail et de gouvernance partagé et commun entre les équipes de l'OT, les élus et les services de la collectivité.
- Faire connaître et animer le futur schéma sur le territoire.
- S'engager sur une gouvernance du schéma qui soit partenariale et favorable aux échanges entre types d'acteurs (institutionnels, socio-professionnels, élus, société civile...).

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- Pilote : service tourisme VDD.

CALENDRIER

- Tout au long du schéma.

APPROCHE BUDGETAIRE

- Fonctionnement de l'OT.

